

Commission travaux-sécurité du 09 février 2023

Présents : Didier HOUOT, Cédric PIERREL, Yannick PIQUEE, Michaël ROHR, Dorine ROBERT, Jean-Michel PHILIPPE, Marie-Agnès GROSJEAN, Céline DUC GRANDEMANGE, Philippe CUNY, Willy LANGLOIS.

Excusés : Karine CLAUDE, Emmanuelle AUBERT, Jean-François MESDAG.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

1°) Vitesse de circulation rue st Del :

M. HOUOT un riverain constate de fortes infractions à la vitesse de circulation. Le radar pédagogique permet de constater ces atteintes au code de la route mais sans avoir un effet réellement dissuasif. Pour lors, le département a installé des panneaux 70 en début de voirie et nous avons récemment installé un rappel 50 dans chaque sens, mais un chiffrage d'aménagement sera proposé au budget 2023 (deux offres de maîtrise d'œuvre sont en cours d'étude).

Didier HOUOT fait remarquer qu'à d'autres lieux de la commune, malgré certains excès la moyenne de circulation est sous la limite autorisée alors que sur cet axe elle est largement dépassée. Il est donc nécessaire de faire davantage.

2°) Demandes de Super U :

Cette demande fait suite à un enfant à vélo qui a évité de peu un accident. Le directeur a donc demandé à sécuriser davantage les lieux (voie verte suivant le piétonnement proposé au département mais non accepté). Une chicane pourrait être étudiée mais sans certitude d'être pleinement respectée. Cédric PIERREL propose de revoir sur place lors de la prochaine commission pour apporter une réponse appropriée.

Super U demande également l'installation sur le domaine public environnant d'une caméra de vidéoprotection vu la zone commerciale à proximité. Cette demande sera étudiée pour 2024 (intérêt, zone à délimiter, ...).

3°) Route de la croix des hêtres :

Le centre équestre des sabots verts constate que les véhicules circulent trop vite, l'exploitante souhaite donc réduire la vitesse par l'installation de chicanes.

Cédric PIERREL propose plutôt l'installation d'une zone 30 sur 100 mètres. Michaël ROHR propose l'installation d'un panneau attention traversée d'animaux. Ces solutions seront proposées.

4°) Programme éclairage public 2023 :

En 2022, un diagnostic de notre réseau d'éclairage public a été réalisé par l'entreprise Citeos vers la fin de l'année. Un gros travail de recensement et d'analyse a été réalisé pour cartographier et planifier des travaux de mise en conformité de divers niveaux :

- ⇒ Mise en sécurité des personnes
- ⇒ Economies énergétiques ou de maintenance
- ⇒ Améliorations qualitatives
- ⇒ Investissements divers

Les travaux de niveau 1 s'élèvent à environ 165 000 € TTC.

L'analyse fait ressortir une priorité sur la rue du général de gaulle qui concentre le plus de difficultés avec des sources lumineuses et mercure ainsi que des mâts vétustes. Ce qui représente 34 mâts à rénover avec mât, luminaire et mise à la terre.

Un devis actualisé a donc été réalisé pour ce tronçon, qui représenterait environ 120 000 € TTC. Les cabines ne sont pas intégrées, ce qui représenterait 26 000 € TTC supplémentaires. La commission propose d'ajouter la mise aux normes de l'armoire de commande du secteur soit 4 000 € de plus environ. En option on peut ajouter le déplacement des poteaux pour qu'ils ne soient pas au milieu des trottoirs.

Ces travaux permettront de réaliser une économie estimée de consommation électrique d'environ 63% soit 3300 € TTC par an.

Des subventions peuvent être demandées à la DETR et au département pour environ 40 000 € espérés.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5°) Demande d'extension du réseau d'éclairage public au chemin des sapins :

Dernièrement peu d'extensions ont été accordées sur le réseau. Il s'agirait d'installer 2 poteaux d'éclairage dans cette petite rue adjacente de la rue des roches de fontaine pour environ 7 000 €. Ce qui représente 4 habitations.

La commission pense qu'il faut prioriser les investissements dans la mise à niveau du réseau actuel, déjà ancien et relativement étendu (plus de 800 têtes). Didier HOUOT pense qu'il faut atteindre un certain niveau de rénovation (2/3 du réseau) pour générer des économies afin ensuite de répondre à des demandes d'extension ponctuelles.

Pour rappel concernant notre réseau d'éclairage public :

- 224 têtes sur 890 sont en LED
- 288 têtes sur 890 sont jugées en bon état
- 635 poteaux sur 809 sont jugés en bon état.

6°) Questions diverses :

Cédric PIERREL pense qu'il faut travailler à la prochaine commission sur une zone 30 autour du rond-point de la place caritey car l'actuelle rue robert claudel n'est pas efficace.

Fin de la réunion à 19h10.

Vagney, le 10 février 2023
Par délégation du Maire,
L'adjoint à la sécurité,
Cédric PIERREL

